

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
12 novembre 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 11.1

Construction de 8
logements locatifs en cœur
de village
Acceptation de sous-traitance
SOLAIREWATT

L'an deux mille dix-huit et le 19 novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO.

Madame Rosanna DALLA-ZANNA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise **SARL MALVAUD ÉLECTRICITÉ**, 50 bis chemin Mailhol St Jean, 31220 CAZÈRES-SUR-GARONNE, souhaite sous-traiter la prestation *Photovoltaïque*, qui lui a été attribuée lors du marché de travaux de construction de 8 logements locatifs en cœur de village.

L'entreprise **SARL MALVAUD ÉLECTRICITÉ** souhaite que l'entreprise **SOLAIREWATT**, 7 Quartier Arnaudet, 31220 PALAMINY, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation *Photovoltaïque* pour un montant de **DIX MILLE SIX CENT SEIZE EUROS HORS TAXES (10 616.00 € HT)** ;

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles de l'entreprise concernée ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise **SARL MALVAUD ÉLECTRICITÉ**.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise **SARL MALVAUD ÉLECTRICITÉ**, 50 bis chemin Mailhol St Jean, 31220 CAZÈRES-SUR-GARONNE, dans le cadre du marché de travaux de construction de 8 logements locatifs en cœur de village en faveur de l'entreprise **SOLAIREWATT**, 7 Quartier Arnaudet, 31220 PALAMINY, pour les travaux relatifs à la prestation *Photovoltaïque* pour un montant de **DIX MILLE SIX CENT SEIZE EUROS HORS TAXES (10 616.00 € HT)** ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

.../...

Envoyé en préfecture le 28/11/2018

Reçu en préfecture le 28/11/2018

Affiché le



ID : 031-213100845-20181119-2018_11_1-DE

Au registre sont les signatures.
Affiché le **23 novembre 2018**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **22 novembre 2018**

Le Maire,
Christian SANS

